

JUILLET
2020

Année 12, No. 7



Dans ce numéro :

Message du maire	1
Nos réalisations	1
Échos du conseil	2
Bibliothèque	2
Loisirs, culture et vie communautaire	3
Urbanisme, réglementation et environnement	3
Sécurité publique et incendie	4
Régie de Collecte Environnementale de la Rouge (RCER)	4

Aide-mémoire

- ◆ **Date du prochain RDD/écocentre mobile :**
Samedi 1^{er} août 2020, de 9 h à 16 h
Derrière l'hôtel de ville
- ◆ **Date d'échéance du 4^e versement de taxes :** 24 juillet 2020

Prochaine séance ordinaire du conseil :

Séance ordinaire du conseil
Lundi, 10 août 2020 à 19 h 30

Salle J.-Adolphe-Ardouin
2114, chemin du Tour-du-Lac

Collectes des matières résiduelles

Rappel important!

Seuls les bacs noirs munis de la vignette autocollante fournie par la Municipalité à cet effet sont ramassés.

(Règlement numéro 2018-427, article 2.1.1).

Assurez-vous d'avoir apposé votre vignette sur le couvercle de votre bac noir en prenant soin d'en nettoyer la surface préalablement avant la prochaine collecte prévue pour le 4 août 2020.



Nomingue « Le pays où l'on revient »



Bulletin Municipal

Message du maire

Chères Nominguaises,
Chers Nominguais,

Bandes riveraines : Sommes-nous en train de perdre la bataille?

Dernièrement, les employés de la municipalité de Nomingue ont dû intervenir chez un citoyen que l'on peut qualifier d'être bien informé : il venait d'effectuer des travaux pour dénuder sa bande riveraine jusqu'au bord du Grand lac Nomingue. Mauvaise volonté, contestation de la réglementation, son geste peut avoir plusieurs causes. Malheureusement, les conséquences restent les mêmes : mettre en péril la santé du lac à moyen et à long terme.

Nous avons à Nomingue une réglementation très claire à ce propos, qui vise la protection des bandes riveraines pour assurer la santé de nos plans d'eau. Des campagnes d'information et de sensibilisation ont eu lieu au cours des dernières années, donc personne ne peut prétendre l'ignorance quant à ses obligations. Tous ont droit, dans leur bande riveraine, d'avoir une ouverture allant à un maximum de 5 mètres. Pour la majorité des gens, le respect de cette exigence ne pose aucun problème de s'y conformer, même que plusieurs ont une ouverture minimum avec peu d'accès au plan d'eau.

Nous sommes donc dans l'obligation de refaire des campagnes d'information, de sensibilisation pour assurer le respect des règlements. Les inspecteurs de la Municipalité pourront émettre des constats d'infraction aux contrevenants, ces derniers pourront être jugés par la Cour municipale. L'obligation de remettre la bande riveraine à son état naturel sera exigée. Nous vous encourageons donc toutes et tous à être aux aguets et d'informer la Municipalité de toute situation qui vous semble inappropriée. Ensemble, nous pourrons reprendre le contrôle sur la santé de tous nos lacs, notre grande richesse de Nomingue!

Bon été à toutes et à tous et soyez prudents(es)!

Georges Décarie, maire

Nos réalisations

Plan de protection et de valorisation du Parc Le Renouveau Rosaire-Sénécal, phase III



La Municipalité recevra une aide financière de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$) de la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement, dans le cadre de la réalisation du Plan de protection et de valorisation du parc Le Renouveau Rosaire-Sénécal. Cette troisième phase du projet donnera forme au plan final.

Ce processus fait suite au sondage soumis à la population en 2018 sur l'avenir du Parc. Les nombreuses réponses d'intérêt à ce sondage avaient donné un signal clair au conseil qui poursuit donc le projet dans la réalisation de la dernière phase. La population sera d'ailleurs appelée à collaborer dans le processus. Il s'agira de déterminer quelle forme prendra la participation citoyenne considérant la situation actuelle.

Merci à la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour son appui et sa participation à la protection de l'environnement.

NOTRE MISSION

Les Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL) est un organisme qui a pour mission de sensibiliser, de mobiliser et d'engager les jeunes, leur famille et l'ensemble des acteurs du milieu autour de la persévérance scolaire et de la réussite éducative.



Échos du conseil

1- Station de lave-glace

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2020-449 établissant un programme de subvention pour l'installation de station de lave-glace.

2- Programme d'aide financière aux familles

Suite à la décision d'annuler le camp de jour à l'été 2020, le conseil a adopté un programme pour venir en aide financièrement aux familles qui ont un besoin particulier pour la garde de leur(s) enfant(s). L'aide financière consentie est un remboursement représentant la différence entre les coûts d'inscription au camp de jour de Nominique et les coûts payés d'inscription à un autre camp de jour ou les frais de gardiennage, jusqu'à concurrence des montants suivants : 230 \$ pour le premier enfant; 145 \$ pour le deuxième enfant; 60 \$ pour le troisième enfant et les suivants.

Pour être admissible au programme, le parent doit être résident de Nominique, remplir le formulaire de réclamation pour frais de garde qui se trouve sur le site Internet de la Municipalité et fournir une preuve de paiement des frais d'inscription ou de gardiennage.

3- Séance ordinaire du 10 août 2020

La séance ordinaire du 10 août 2020 sera à la salle J.-Adolphe-Ardouin en présence du public, et ce, en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène. Le port du masque est exigé ainsi que le lavage des mains en entrant de la salle. Le nombre maximal de personnes admises à l'intérieur de la salle est de cinquante (50) personnes. Si ce nombre est dépassé, la séance sera enregistrée et publiée sur le site Internet de la Municipalité.

4- Installation d'un radar pédagogique à proximité du 2107, chemin du Tour-du-Lac

Une demande sera faite au ministère des Transports pour l'installation d'un radar pédagogique à proximité du 2107, chemin du Tour-du-Lac.

5- Travaux sur le chemin des Malards

Le conseil municipal autorise le directeur du Service des travaux publics à engager une dépense n'excédant pas trente mille dollars (30 000 \$) pour l'achat de gravier, pour le projet de réfection du chemin des Malards et d'affecter la dépense au règlement d'emprunt numéro 2018-420.

6- Embauche

La Municipalité a entériné l'embauche de monsieur Dominic Piché, à titre d'inspecteur en urbanisme et environnement. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe!

Bibliothèque

Heures d'ouverture

Mardi et mercredi : 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Judi et vendredi : 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Samedi : 9 h à 12 h

Comment réserver des documents en ligne

1. Rendez-vous sur le site www.mabiblioamoi.ca;
2. Cliquez sur l'onglet « catalogue » situé au haut de la page d'accueil;
3. Entrer le titre, l'auteur ou le sujet dans la barre de recherche;
4. Sélectionnez votre bibliothèque dans le menu déroulant;
5. Lancez la recherche en cliquant sur la loupe;
6. Cliquez sur le titre désiré pour ouvrir la page;
7. Cliquez sur le bouton « Faire une réservation » ;
8. Vous devrez entrer votre numéro d'abonné ainsi que votre mot de passe;
9. Cliquez à nouveau bouton « Faire une réservation » ;
10. Une nouvelle fenêtre s'ouvrira pour confirmer la réservation. Cliquez sur « OK » pour fermer la fenêtre et lancer une nouvelle recherche.



Pour toute question, vous pouvez communiquer avec madame France Mercure, responsable de la bibliothèque au 819 278-3384, poste 234.

Loisirs, Culture et Vie Communautaire

Plage municipale



Venez profiter de la magnifique plage municipale aux abords du Grand lac Nominique, située au 2282, chemin des Sureau.

Les services offerts sont : bloc sanitaire, aire de jeux pour enfants, aire de pique-nique et terrain de volley-ball de plage. Un sauveteur sera présent pendant les heures d'ouverture, à défaut de quoi la plage sera fermée.

Ouvert tous les jours du **24 juin** au **23 août 2020** et les fins de semaine du **29-30 août** et **5-6-7 septembre 2020**, de **11 h à 18 h**.

* *Prendre note qu'aucun chien n'est admis à la plage.*






GAGNEZ-CE VTT

Seulement 2500 billets en vente

10\$



CONSTANTINEAU

TIRAGE LE 27 JUIN

18 SEPTEMBRE, 12 H

Lors de la Fête Nationale de la Rouge
AU STADE DE BALLE - MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

BILLETS EN VENTE :

DÉPANNEUR L'ESSENTIEL
MUNICIPALITÉ DE NOMINIQUE

Fibre optique - Nouveau secteur de desserte



Une nouvelle portion du réseau de fibre optique a récemment été activée dans la municipalité de Nominique. Il s'agit du secteur au nord-est du Grand lac Nominique.

Pour plus d'information, communiquez directement la Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle via le cta.ca ou le 819 623-2825.

Les Papillons de Nominique



L'équipe des Papillons de Nominique désire vous informer que malgré notre fermeture temporaire due à la Covid-19, depuis le 13 mars dernier, nous continuons d'offrir quelques-uns de nos services adaptés, à distance, aux participants déjà inscrits.

Également, nous avons su nous ajuster aux circonstances et utiliser davantage les outils technologiques, dont Internet. D'ailleurs, nous vous invitons à aller consulter notre page Facebook en attendant que notre tout nouveau site Web soit disponible!

Comme la plupart d'entre nous, nous avons profité de cet arrêt temporaire pour faire peau neuve. Les Papillons de Nominique ont fait du grand ménage afin de mieux réorganiser les locaux. Il y aura d'autres rénovations prochainement afin de maximiser et d'améliorer le milieu de vie de nos participants et de nos employées. Nous sommes à la recherche de nouveaux membres participants à l'organisme, afin de nous aider à nous propulser et nous supporter dans notre expansion.

Nous avons hâte à la réouverture officielle de nos portes et de vous revoir tous. En attendant ce grand événement, de la part de toute l'équipe et les membres participants actuels des Papillons de Nominique, nous désirons vous souhaiter de passer un bel été 2020!

Nous serons en vacances du 19 juillet au 3 août inclusivement.

Pour information : 819 278-4748

MALTRAITANCE AUX AÎNÉS



Vous êtes victime ou témoin de situations d'abus, maltraitance ou fraude faites aux aînés? Des ressources existent et la loi vous oblige à dénoncer de telles situations qui peuvent mettre en danger un aîné. Composez le 819 275-2118, poste 53253 ou par courriel à l'adresse : infotaal.abus@gmail.com

CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE.

Urbanisme, réglementation et environnement

Assemblée de consultation publique

Il y aura une assemblée de consultation publique le **lundi 10 août 2020**, à **19 h** à la salle J.-Adolphe-Ardouin pour la présentation :

- ◆ Projet de règlement numéro 2012-360-1 modifiant le règlement numéro 2012-360 relatif au lotissement;
- ◆ Projet de règlement numéro 2012-361-2 modifiant le règlement numéro 2012-361 relatif à la construction;
- ◆ Premier projet de résolution 2020.05.110, projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour une partie du lot 32-A, rang 3, au cadastre officiel du Canton de Loranger, située sur le chemin du Tour-du-Lac.



Nominique

Bureau municipal

Retrouvez-nous sur le Web

« Le pays où
l'on revient »

2110, chemin du Tour-du-Lac
Nominique (Québec) J0W 1R0
Téléphone : 819 278-3384
Télécopieur : 819 278-4967
Courriel : reception@municipalitenominique.qc.ca

www.municipalitenominique.qc.ca
www.facebook.com/municipalitenominique
Heures d'ouverture: Du lundi au vendredi
De 8 h à 12 h
De 13 h à 16 h

Sécurité publique & incendie

Le déménagement

Vous vous apprêtez à vous installer dans votre nouvelle demeure : pensez sécurité incendie!

En tout temps ...

- ◆ Veillez à ce que les sorties, corridors et autres voies de circulation soient libres d'accès tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;
- ◆ Portez une attention particulière à l'utilisation, à l'entreposage et au transport des produits domestiques dangereux et gardez-les hors de la portée des enfants.

Durant le transport - bonbonnes de gaz propane

Que les bonbonnes de propane soient pleines ou vides, voici 3 règles de base à retenir lors de leur transport :

- ◆ Assurez-vous que le robinet de la bonbonne est bien fermé et qu'un bouchon d'étanchéité ou un capuchon anti-poussière est présent;
- ◆ Gardez la bonbonne bien immobilisée et debout;
- ◆ Assurez-vous de ventiler adéquatement l'espace dans lequel est placée la bonbonne en entrouvrant, par exemple, une fenêtre du véhicule ou la porte du coffre arrière.

Dans votre nouvelle demeure

Effectuez l'installation d'un avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone à chaque étage, possédez un extincteur portatif polyvalent du type A, B et C et d'un minimum d'environ 2 kg, préparez un plan d'évacuation de votre résidence et pour conclure, effectuez des vérifications et des travaux d'entretien (plinthes électriques, nettoyage des filtres susceptible d'accumuler de la poussière, entreposage des liquides inflammables et le ramonage de votre cheminée).

Source: Sécurité publique Québec



Régie de Collecte Environnementale de la Rouge (RCER)

Calendrier des collectes

AOÛT 2020						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE 2020						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE 2020						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 2020						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE 2020						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

- Déchets
- Matières recyclables
- Matières organiques
- RDD et écocentre mobile (9 h à 16 h)
- RDD seulement (9 h à midi)
- Volumineux (8 septembre 2020)



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

AVIS DE RECHERCHE

Vous aimeriez participer à la valorisation du territoire et redorer votre terre inutilisée ?

Vous avez une petite superficie cultivable à louer ou à vendre ?

Des érables prêts à l'entaillage ?

Contactez le service **L'ARTERRE**
de la MRC d'Antoine- Labelle

819 623-3485 poste 213 - pdza@mrc-antoine-labelle.qc.ca



Régie de Collecte Environnementale de la Rouge
www.rcer.ca ou 819 275-2077, poste 27